



Madame Léonie Sévigny-Côté
MDDELCC
675, route Cameron, Bureau 200
Sainte-Marie (Québec)
G6E 3V7

CERTIFICAT D'ANALYSE

CERTIFICAT # 14-1792 VERSION 1.0

Client : MDDELCC – L. Sévigny-Côté	Numéro B.C. : 380617049
Notre Projet : 14-612668	Votre Projet : Anal. Fibres Amiante Éch. Béton et Asphalte
Date réception : Le 31 juillet 2014	Date analyse : Le 1 ^{er} août 2014

CARACTÉRISATION MINÉRALOGIQUE EN MICROSCOPIE POLARISANTE ET DISPERSION DE COULEURS MÉTHODE IRSST 244-3

Quinze (15) échantillons ont été soumis pour fins d'analyse par microscopie polarisante et dispersion de couleurs. Les échantillons ont été préparés et observés en respectant la méthode suivante :

Un fragment de chaque échantillon a été isolé. Selon le cas et afin d'extraire les fibres, les échantillons ont subi un léger broyage mécanique. Les particules et les fibres produites ont été transférées sur lames, recouvertes d'une lamelle et baignées dans des liquides d'indice de réfraction appropriés afin d'observer la dispersion de couleurs. Les propriétés optiques orthoscopiques et conoscopiques des échantillons sont également utilisées si elles permettent de compléter la caractérisation. Les résultats se résument comme suit :

A1	
Asphalte noir, gris et brun	
Fibres d'amiante CHRYSOTILE	5 – 10 %
Fibres organiques naturelles (cellulose)	1 – 5 %
Particules anguleuses, fragments et autres	85 – 95 %

A2	
Asphalte noir, gris et brun	
Fibres d'amiante CHRYSOTILE	5 – 10 %
Fibres organiques naturelles (cellulose)	1 – 5 %
Particules anguleuses, fragments et autres	85 – 95 %

A3	
Asphalte noir, gris et brun	
Fibres d'amiante CHRYSOTILE	5 – 10 %
Autres fibres minérales	1 – 5 %
Fibres organiques naturelles (cellulose)	1 – 5 %
Particules anguleuses, fragments et autres	80 – 95 %

A4	
Asphalte noir, gris et brun	
Fibres d'amiante CHRYSOTILE	< 1 % *
Fibres organiques naturelles (cellulose)	1 – 5 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 95 %

* La concentration de fibres d'amiante est évaluée être supérieure à 0,1%.

Client : MDDELCC – L. Sévigny-Côté	Numéro B.C. : 380617049
Notre Projet : 14-612668	Votre Projet : Anal. Fibres Amiante Éch. Béton et Asphalte
Date réception : Le 31 juillet 2014	Date analyse : Le 1 ^{er} août 2014

A5	
Asphalte noir, gris et brun	
Fibres d'amiante CHRYSOTILE	10 – 15 %
Fibres organiques naturelles (cellulose)	1 – 5 %
Particules anguleuses, fragments et autres	80 – 90 %

A6	
Asphalte noir, gris et brun	
Fibres d'amiante	Non détectées
Fibres synthétiques	Traces
Fibres organiques naturelles (cellulose)	1 – 5 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 95 %

A7	
Asphalte noir, gris et brun	
Fibres d'amiante CHRYSOTILE	1 – 5 %
Fibres organiques naturelles (cellulose)	1 – 5 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

A8	
Asphalte noir, gris et brun	
Fibres d'amiante CHRYSOTILE	1 – 5 %
Autres fibres minérales	< 1 %
Fibres organiques naturelles (cellulose)	1 – 5 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

A9	
Asphalte noir, gris et brun	
Fibres d'amiante CHRYSOTILE	1 – 5 %
Fibres organiques naturelles (cellulose)	1 – 5 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 90 %

A10 (Couche 1 de Surface)	
Asphalte noir, gris, brun et blanc	
Fibres d'amiante CHRYSOTILE	5 – 10 %
Fibres synthétiques	Traces
Fibres organiques naturelles (cellulose)	1 – 5 %
Particules anguleuses, fragments et autres	85 – 95 %

Client : MDDELCC – L. Sévigny-Côté	Numéro B.C. : 380617049
Notre Projet : 14-612668	Votre Projet : Anal. Fibres Amiante Éch. Béton et Asphalte
Date réception : Le 31 juillet 2014	Date analyse : Le 1 ^{er} août 2014

B1	
Béton gris, brun et blanc	
Fibres d'amiante	Non détectées
Fibres de laine de roche / laine de laitier	Traces
Fibres organiques naturelles (cellulose)	Traces
Particules anguleuses, fragments et autres	> 95 %

B2	
Béton gris, brun et blanc	
Fibres d'amiante	Non détectées
Fibres organiques naturelles (cellulose)	Traces
Particules anguleuses, fragments et autres	> 95 %

B3	
Béton gris, brun et blanc	
Fibres d'amiante	Non détectées
Fibres organiques naturelles (cellulose)	Traces
Particules anguleuses, fragments et autres	> 95 %

B4	
Béton gris, brun et blanc	
Fibres d'amiante	Non détectées
Fibres organiques naturelles (cellulose)	Traces
Particules anguleuses, fragments et autres	> 95 %

B5	
Béton gris, brun et blanc	
Fibres d'amiante CHRYSOTILE	< 1 % *
Fibres organiques naturelles (cellulose)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 95 %

* La concentration de fibres d'amiante est évaluée être supérieure à 0,1%.

Résultats du contrôle de qualité

Le contrôle de qualité consiste à la reprise de 10% des échantillons analysés. Une différence en terme des pourcentages est normale puisqu'il s'agit d'une analyse visuelle semi-quantitative.

A5 – CQ *	
Asphalte noir, gris et brun	
Fibres d'amiante CHRYSOTILE	10 – 15 %
Fibres organiques naturelles (cellulose)	1 – 5 %
Particules anguleuses, fragments et autres	80 – 90 %

* Résultats acceptables : oui non

Client : MDDELCC – L. Sévigny-Côté	Numéro B.C. : 380617049
Notre Projet : 14-612668	Votre Projet : Anal. Fibres Amiante Éch. Béton et Asphalte
Date réception : Le 31 juillet 2014	Date analyse : Le 1 ^{er} août 2014

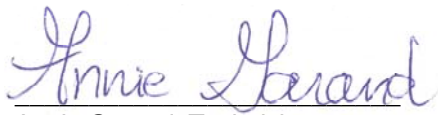
Résultats du contrôle de qualité (suite)

B5 – CQ **	
Béton gris, brun et blanc	
Fibres d'amiante CHRYSOTILE	< 1 % *
Fibres organiques naturelles (cellulose)	< 1 %
Particules anguleuses, fragments et autres	> 95 %


* La concentration de fibres d'amiante est évaluée être supérieure à 0,1%.


** Résultats acceptables : oui non

Analysé par :


Annie Garand, Technicienne

Vérfié par :


Martin Gravelle, B.Sc. Chimiste



Notes : Il est reconnu que l'analyse par MLP ne peut déceler l'amiante dans un faible pourcentage d'échantillons contenant de l'amiante. Donc, un résultat négatif par MLP ne peut pas être garanti. Cette méthode analytique est semi-quantitative. Le domaine d'applicabilité de la méthode varie de <1 % à 100 % (v/v). Exova suggère que certains échantillons reportés comme « non détectés », « traces » ou « <1% » soient analysés par MET. Le présent certificat se rapporte seulement aux échantillons analysés. Ce certificat ne peut être reproduit, sauf en totalité, sans la permission écrite d'Exova. Le laboratoire n'est pas responsable de la précision des résultats lorsqu'une séparation physique des phases est requise. Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité de l'échantillon fourni. Les échantillons seront conservés pour une période de 60 jours ou selon les instructions écrites du client. Modalités & conditions : www.exova.ca/modalites

EXOVA POINTE-CLAIRE PARTICIPE AU PROGRAMME AIHA PAT POUR L'IDENTIFICATION DE L'AMIANTE